

Réf: Dossier 305113

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTITUT SCOLAIRE PRIVE MARDOCHEE » en abrégé « ISPM »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME QUARTIER
COMPLEXE PRES DE LA MOSQUEE MANKONO, Lot 410,
Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2024 , et enregistrés au CEPICI le 09/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT SCOLAIRE PRIVE
MARDOCHEE » en abrégé « ISPM »

Objet : PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
DU PAYS A TRAVERS LA FORMATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée. Et généralement toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME QUARTIER
COMPLEXE PRES DE LA MOSQUEE MANKONO, Lot 410, Ilot
32

Dirigeant(s) M BANGOURA AUGUSTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01881 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24021/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

